

Diffusion pluridisciplinaire

Le ministère de la Culture soutient des lieux de diffusion artistique pluridisciplinaires, dont l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV), les établissements labellisés « Scène nationale » (SN) et les scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN) (carte 1).

L'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette : une programmation pluridisciplinaire au cœur de l'olympisme.

L'EPPGHV, dans le 19^e arrondissement de Paris, est un lieu de vie faisant dialoguer arts et société. Le parc de la Villette couvre une étendue de 55 hectares où la Grande Halle et la Halle aux cuirs côtoient la Cité des sciences et de l'industrie, la Géode, le Zénith de Paris, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, le théâtre Paris-Villette et la Cité de la musique – Philharmonie de Paris.

Tout en apportant son soutien aux compagnies émergentes *via* des résidences d'artistes, la Villette assure la programmation des différents espaces de diffusion dont elle a la responsabilité, en particulier la Grande Halle et l'Espace chapiteaux. La création contemporaine est présentée sous toutes ses formes (musique, danse, théâtre, cirque, arts visuels et cinéma) et l'établissement bénéficie d'une notoriété au niveau local, national et international grâce à une expertise reconnue en matière de médiation et d'éducation artistique, de cultures urbaines (hip-hop, slam, musique électronique, etc.) et de propositions autour d'arts populaires en plein renouveau comme le cirque ou la magie nouvelle.

L'établissement coordonne également le déploiement du programme des Micro-Folies et son animation en France et à l'international. Modulables et adaptables à différents environnements, les Micro-Folies s'inscrivent dans un objectif de démocratie culturelle et d'accès aux œuvres, notamment à travers le musée numérique, cœur du dispositif, qui donne à voir des collections numérisées d'institutions muséales nationales, régionales et internationales. En 2025, on compte 640 Micro-Folies au total, dont 589 en France et 51 à l'international. Ces dernières sont des lieux de promotion de la francophonie et de la diffusion de la culture française. Elles sont représentées sur cinq continents. Le musée numérique s'est enrichi, en 2024 et 2025, des collections régionales d'Île-de-France, de Normandie (150 ans de l'impressionnisme), du Grand Est et des Pays de la Loire, ainsi que d'une collection dédiée au sport ; 105 micro-festivals ont été organisés en 2024 et 91 en 2025.

En 2024, les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) ont eu un impact sur l'activité de l'EPPGHV et celle-ci s'est répartie un peu différemment de celle des autres années. La Villette a donc accueilli le Parc des nations, la fan zone des JOP. Ces événements, liés aux JOP, ont accueilli près de 2 millions de visiteurs. En 2024, près de 2,59 millions de spectateurs et visiteurs se sont rendus à la Villette, dont 179 100 spectateurs venus assister à l'une des 357 représentations de spectacle vivant, 107 000 personnes venues participer à un atelier et 43 000 venues voir une exposition (tableau 1).

Entre le 1^{er} juillet et le 11 septembre 2024, le Parc de La Villette a accueilli les festivités des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, avec l'installation du Club France par le Comité national olympique et sportif français autour de la Grande Halle. Forte de 1,6 million de visiteurs sur les deux temps des Jeux, l'opération a constitué une réussite marquante, laissant un héritage durable pour le site. Parallèlement à cet événement exceptionnel, l'EPPGHV a maintenu sa mission de promotion de la création et de la diffusion artistique et culturelle, en proposant

tout au long de l'année une programmation pluridisciplinaire riche : plus de 80 événements, gratuits ou payants, en intérieur ou en extérieur, articulant valeurs sportives, esprit olympique et diversité des expressions artistiques.

En l'absence d'une grande exposition payante en raison de l'occupation du site par les JOP, deux expositions en accès libre ont néanmoins été présentées : 100 % l'Expo et Archi Folies, valorisant l'excellence des écoles nationales supérieures du ministère de la Culture dans les domaines des arts et de l'architecture.

Les scènes nationales et scènes conventionnées d'intérêt national : des lieux pluridisciplinaires qui maillent finement le territoire français

Rassemblant les anciennes maisons de la culture (créées au début des années 1960), les centres d'action culturelle (à partir de 1967) et les centres de développement culturel (à partir de 1975), le réseau des scènes nationales a été unifié en 1991 par ce label attribué par le ministère de la Culture. En 2025, elles sont 78, réparties sur l'ensemble du territoire national, en grande majorité dans des villes moyennes de 50 000 à 200 000 habitants.

Les scènes nationales proposent au public une programmation pluridisciplinaire dans le domaine du spectacle vivant et, pour certaines d'entre elles, des arts plastiques et du cinéma. Elles accompagnent les artistes en leur offrant des espaces de résidence et des moyens de production pour mener leur travail de création et de diffusion, et proposent à la population une action culturelle diversifiée.

En 2024, les scènes nationales ont une fréquentation totale qui s'élève à plus de 4,2 millions de spectateurs. Elles ont proposé près de 4 700 spectacles et 11 500 représentations, 168 expositions pour plus de 5 500 jours d'exposition et plus de 5 800 films pour près de 35 000 séances (tableau 2). La forte baisse du nombre de jours d'exposition s'explique par une quinzaine de scènes nationales qui ont vu leurs jours d'ouverture d'exposition réduits pour un total de 3 500 jours.

Le programme des scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN), créé en 1999 et réformé en profondeur en 2017 dans le cadre de la loi Liberté de création, architecture et patrimoine, vise à soutenir des lieux culturels pluridisciplinaires (théâtres, centres culturels, maisons des jeunes et de la culture, etc.) à travers un programme d'actions artistiques et culturelles ciblé, sur une durée de quatre ans. Ce soutien de l'État ne constitue pas une aide au fonctionnement, mais la reconnaissance temporaire d'un projet répondant à des priorités nationales en matière de création contemporaine et de diffusion.

Depuis la réforme, le dispositif s'est structuré à l'échelle nationale (métropole et outre-mer), avec un réseau stabilisé entre 130 et 150 SCIN, en fonction des renouvellements, fins d'appellations ou nouvelles entrées.

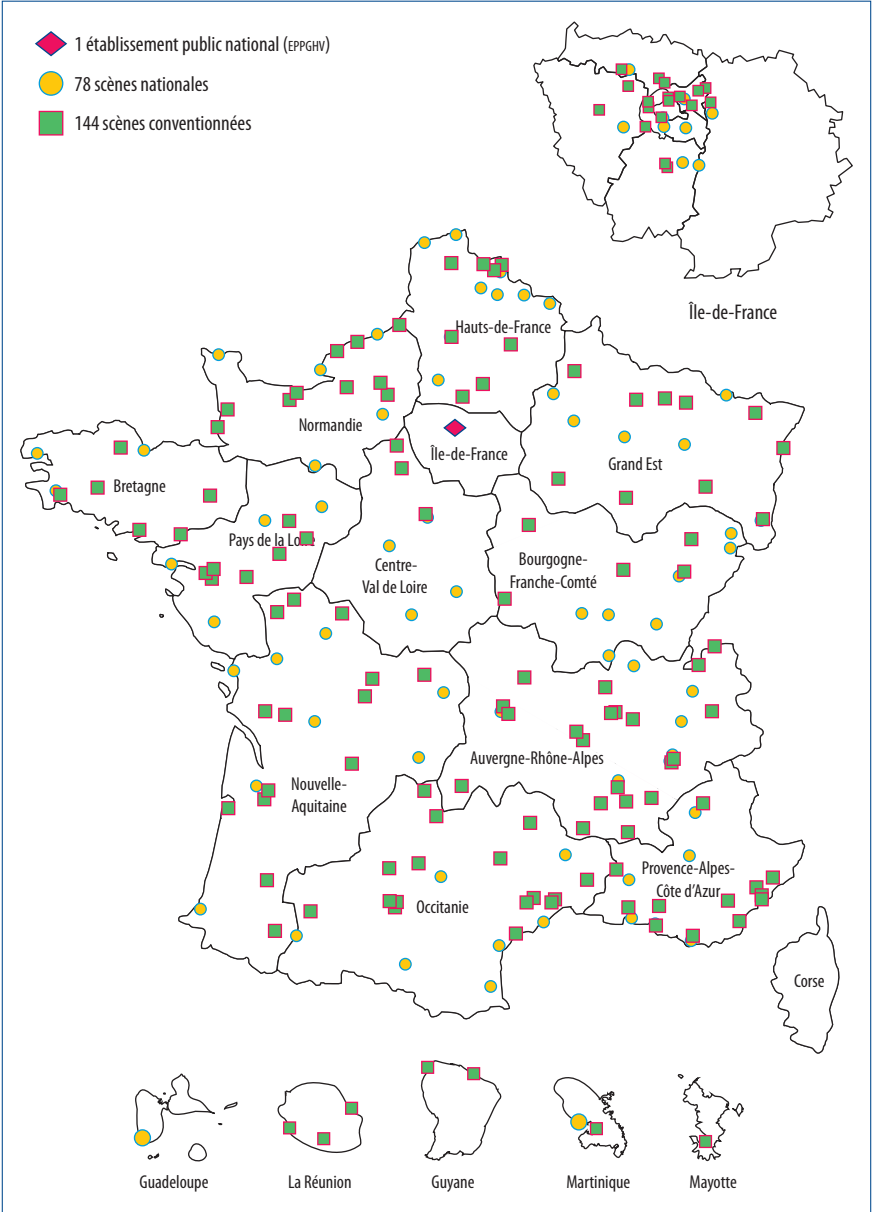
Pour l'année 2025, 6 nouvelles structures ont bénéficié d'une appellation SCIN, ce qui porte leur nombre à 144. Elles se répartissent selon les trois mentions suivantes (graphique 1) :

- « Art et création » : accompagnement fort et durable de la création artistique dans une ou plusieurs disciplines (76 scènes) ;
- « Art en territoire » : déploiement d'activités artistiques sur un territoire élargi, souvent hors des centres urbains, avec des formes participatives ou itinérantes, (44 scènes) ;
- « Art, enfance, jeunesse » : soutien à la création pour le jeune public et action culturelle exemplaire, (24 scènes).

Pour en savoir plus

- *Patrimostat 2025. Fréquentation des patrimoines*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, 2025

Carte 1 – Répartition des établissements de création et de diffusion publics ou bénéficiant d'un label ou d'une appellation attribué par le ministère de la Culture en juillet 2025



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Tableau 1 – Activité de l'Établissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV), 2016-2024

En unités et %

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variation 2023-2024 (%)
Nombre de spectacles*	102	106	116	123	43	58	92	60	84	40
Nombre de représentations*	359	425	325	444	295	281	447	421	357	-15
Nombre de jours d'exposition**	296	369	489	314	308	472	231	384	79	-79
Nombre total de spectateurs et visiteurs	1 028 804	1 141 787	1 520 066	2 910 237	519 461	931 262	1 740 276	2 139 405	2 589 928	21
Dont spectacles*	182 544	209 107	241 430	231 109	29 557	151 389	190 937	196 761	179 101	-9
Dont expositions***	118 081	147 043	436 912	1 515 418	8 464	302 696	735 700	1 112 831	43 181	-96
Dont cinéma et animation de plein air	34 691	94 219	118 680	86 100	44 077	23 855	88 368	52 330	****	
Dont événements, salons et colloques	313 895	324 282	267 990	399 352	201 812	124 024	318 889	303 288	1 998 071	559
Dont ateliers Villette	103 783	171 030	160 610	208 990	81 337	109 128	123 722	127 524	107 097	-16
Dont jeux et équipements en libre accès	275 810	196 106	294 444	469 258	154 214	220 341	282 660	346 671	262 478	-24

* Nombre total de spectacles et représentations payants et gratuits, nombre total de spectateurs sur le même périmètre.

** Le nombre de jours d'exposition correspond à la somme du nombre de jours d'ouverture de toutes les expositions de l'année. Il peut donc être supérieur à 365 jours, quand plusieurs expositions ont eu lieu en même temps.

*** Les fréquentations 2019 et 2023 incluent respectivement les expositions « Toutankhamon » (1 409 008 visiteurs) et « Ramsès et l'or des pharaons » (854 926 visiteurs).

**** En 2024, la Villette a accueilli le Parc des nations, la 1^{re} zone des Jeux olympiques et paralympiques. Les activités habituellement organisées sur le temps estival n'ont par conséquent pas eu lieu.

Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Activité des scènes nationales, 2019-2023*

En unités et %

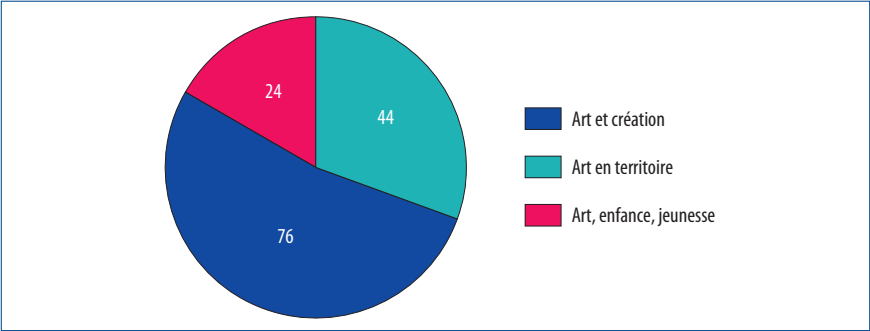
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022-2023 (%)
Nombre de spectacles	4 830	2 479	3 653	4 857**	4 686	– 4
Nombre d'expositions	164	95	106	180**	168	– 7
Nombre de films diffusés	4 878	2 449	2 959	5 814	5 832	0,3
Nombre de représentations	11 815	5 811	9 065	11 207**	11 483	2
<i>Dont dans les murs</i>	8 814	4 375	5 688	8 024	7 674	– 4
Nombre de jours d'exposition	5 771	2 750	3 917	10 747	5 517	– 49
Nombre de séances	33 032	13 508	16 946	35 112	34 749	– 1
Fréquentation totale*	4 131 224	1 781 648	3 049 334	4 217 094**	4 235 931	0,4

* Fréquentation hors autres événements.
** Données redressées par rapport à la précédente édition des *Chiffres clés*.
Note : le nombre de scènes nationales a par ailleurs augmenté sur la période au gré de nouvelles labellisations : 74 en 2019, 75 répondantes en 2020 et 2021 sur 76 (le théâtre de Beauvais labellisé en décembre 2019 et le Carré-Colonnes à Saint-Médard-en-Jalles labellisé en janvier 2020), 76 sur 77 en 2022 (Bourg-en-Bresse, scène nationale labellisée en 2022) et 77 sur 78 en 2023 (Château-Arnoux, scène nationale labellisée en 2023).

Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025

Graphique 1 – Répartition des scènes conventionnées d'intérêt national selon les trois mentions de l'appellation en juillet 2025

En unités



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2025